

COM PROTOCOLE N°4 - 6 JANVIER 2010

Négociations :

Monsieur le Ministre, SOYEZ CLAIR !

LE 11 JANVIER TOUS LES SYNDICATS SONT CONVOQUÉS PAR LE MINISTRE POUR « *FIXER LE CADRE DANS LEQUEL LES DISCUSSIONS DEVRONT SE POURSUIVRE ET LEURS PRINCIPAUX ENJEUX* »

Cette réunion présente une importance particulière **après 2 mois de palabres improductives** (voir CDA protocole N°3 du 31/12/09).

Immuablement depuis 25 ans, la discussion protocolaire se déroule en 3 temps :

- La sempiternelle liste de courses de l'administration : Etablissement public, effectifs, corps unique et autres contraintes ;
- **Le cadrage du gouvernement**, et il semble qu'on y arrive ;
- La négociation protocolaire.

Les personnels attendent un discours **clair et sans ambiguïté** sur les objectifs et sur la méthode qui doivent guider pendant les deux prochaines années la **construction d'une Europe sociale et opérationnelle avec les personnels**.

Trop habitué aux discours fumeux, à la langue de bois et aux propos qui disent tout et son contraire, **le SNCTA reste déterminé et méfiant**.

Rendez-vous le 11 !